

Jean-Michel HENRY

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION DE CHAMPAGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DIJON

6, RUE DU PALAIS BP 161 52005 CHAUMONT CEDEX TÉL. 03 25 32 42 52

Mesdames et Messieurs les Membres du
**Comité Départemental de la
Ligue contre le cancer**
59 bis, Avenue Carnot

52000 CHAUMONT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009)

Jean-Michel HENRY

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION DE CHAMPAGNE
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DIJON

6, RUE DU PALAIS BP 161 52005 CHAUMONT CEDEX TÉL. 03 25 32 42 52

Mesdames et Messieurs les Membres du
**Comité Départemental de la
Ligue contre le cancer**
59 bis, Avenue Carnot

52000 CHAUMONT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009)

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels du **Comité Départemental de la Ligue contre le cancer** de la Haute-Marne tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Départemental à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

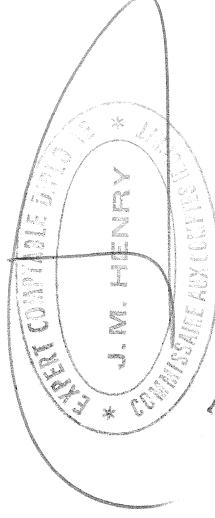
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CHAUMONT , le 1er avril 2010



BILAN ACTIF

Edité le 31/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09		Durée : 12 Périodes		Ex. N-1 12 Pér.	
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :							
	Frais d'établissement, droit au bail						
	Frais de recherche et développement						
A	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires						
C	Immo incorporelles en cours						
T	Autres						
I	Avances et acomptes						
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :						
I	Terrains						
M	Constructions						
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.						
O	Autres	45 548	35 239	10 309	13 901		
B	Immobiliations corporelles en cours						
I	Avances et acomptes						
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
I	Participations						
S	Créances rattachées à des participat.						
E	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
T O T A L I		45 548	35 239	10 309	13 901		
STOCKS ET EN-COURS :							
A	Matières premières et autres approv.						
C	En-cours de production: biens et serv.						
T	Produits intermédiaires et finis						
I	Marchandises						
F	AVANCES ET ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES						
C	CREANCES :						
I	Créances usagers et cptes rattachés	8 277		8 277	7 807		
R	Autres créances	28 847		28 847	21 503		
C	Legs et donations en cours de réalisation						
U	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
L	Actions propres						
A	Autres titres	63 171		63 171	60 082		
N	DISPONIBILITES :	222 717		222 717	242 578		
T	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	1 736		1 736	1 406		
C	T O T A L II	324 749		324 749	333 378		
O	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS, EXERC. (III)						
R	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)						
M	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
P	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	370 298	35 239	335 058	347 279		
G	LEGS NETS A REALISER						
T	Acceptés par les organes statutairement compétents						
U	Autorisés par l'organisme de tutelle						
E	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS						

Jmt

BILAN PASSIF

Edité le 31/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

P A S S I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée 12 Périodes	Exercice N-1 Durée 12 Périodes
F O N D S A S S O C I A T I F S S A N S D R O I T D E R E P R I S E (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)			
E C A R T S D E R E E V A L U A T I O N			
R E S E R V E S I N D I S P O N I B L E S			
R E S E R V E S S T A T U T A I R E S O U C O N T R A C T U E L L E S			
R E S E R V E S R E G L E M E N T E E S		263 787	276 312
A U T R E S R E S E R V E S			
R E P O R T A N O U V E A U			
R E S U L T A T N E T D E L ' E X E R C I C E (excédent ou déficit)		-55 465	-12 525
F O N D S A S S O C . A V E C D R O I T D E R E P R I S E L E G S , D O N A T I O N S E T A U T R E S			
F O N D S A S S O C I A T I F S R E S U L T A T / C O N T R O L E D E T I E R S F I N A N C E U R S			
S U B V E N T I O N S D ' I N V E S T I S S E M E N T			
P R O V I S I O N S R E G L E M E N T E E S			
T O T A L I		208 321	263 787
P S			
R I	P R O V I S I O N S P O U R R I S Q U E S	3 804	4 054
O O	P R O V I S I O N S P O U R C H A R G E S		
V N			
I S	T O T A L I I	3 804	4 054
F			
F F	F O N D S D E D I E S / S U B V E N T I O N S D E F O N C T I O N N E M E N T		
F F	F O N D S D E D I E S / S U R A U T R E S R E S S O U R C E S		
D			
S	T O T A L I I I		
D	E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S C O N V E R T I B L E S		
E	A U T R E S E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S		
T	E M P R U N T S E T D E T T E S A U P R E S D E S E T A B L I S S E M E N T S D E C R E D I T (2)		
T	E M P R U N T S E T D E T T E S F I N A N C I E R E S D I V E R S		
E	A V A N C E S E T A C O M P T E S R E C U S S U R C O M M A N D E S E N C O U R S		
S	D E T T E S F O U R N I S S E U R S E T C O M P T E S R A T T A C H E S	18 340	17 186
(1)	D E T T E S F I S C A L E S E T S O C I A L E S	11 510	13 261
	D E T T E S S U R I M M O B I L I S A T I O N S E T C O M P T E S R A T T A C H E S		
	A U T R E S D E T T E S	93 082	48 990
C	L E G S E T D O N A T I O N S E N C O U R S D E R E A L I S A T I O N		
O R	P R O D U I T S C O N S T A T E S D ' A V A N C E (1)		
M E			
P G			
T U	T O T A L I V	122 933	79 438
E L	E C A R T S D E C O N V E R S I O N P A S S I F (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	335 058	347 279
	ENGAGEMENTS DONNES		
	Dont à plus d'un an		
	(1) Dont à moins d'un an	122 933	79 438
	(2) Dont concours banc. courants soldes créd. de banques		

Jury

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 31/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

R U B R I Q U E S	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	2 726	3 496
Production vendue (biens et services)	155 782	163 296
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	158 509	166 793
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée	27 226	38 798
Subventions d'exploitation	720	716
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges		
Autres produits, Cotisations, Collectes	205 418	217 302
T O T A L I	391 874	423 610
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	55 460	60 254
Variation de stock		441
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	85 669	98 205
Impôts, taxes et versements assimilés	748	722
Salaires et traitements	49 611	53 475
Charges sociales	7 488	7 939
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	6 586	8 124
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 005
Autres charges, Bourses et Subventions	286 952	225 324
T O T A L I I	492 515	455 492
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-100 640	-31 881
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

Jm

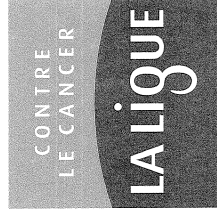
COMPTE DE RESULTAT

Edité le 31/03/10

(SUITE)

De la période 01 et pour 12 périodes

R U B R I Q U E S	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS : De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement T O T A L V	6 943 10 051	7 905 7 993
CHARGES FINANCIERES : Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et Charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement T O T A L VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 051	7 993
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-90 588	-23 888
PRODUITS EXCEPTIONNELS : Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges T O T A L VII	35 956	11 370
CHARGES EXCEPTIONNELLES : Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions T O T A L VIII	833	7
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	833	7
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES : Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées	35 123	11 363
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	437 883 493 348	442 974 455 500
BENEFICE OU PERTE	-55 465	-12 525
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
TOTAL PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	292 012 857	TOTAL CHARGES Secours en nature Mise à disp. de B et S Personnel bénévole et prest. 857 292 012



**COMITÉ DE
HAUTE-MARNE**

ANNEXE DES COMPTES 2009

1. Faits majeurs de l'exercice	3
1.1. Principaux événements de l'exercice	3
1.2. Principes comptables et dérogation	3
1.2.1. Présentation des comptes.....	3
1.2.2. Cadre légal de référence.....	3
1.2.3. Changements de méthode.....	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation.....	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation.....	3
1.2.4. Dérogation comptable.....	4
1.3. Durée et période de l'exercice comptable	4
2. Informations relatives au bilan	5
2.1. Actif	5
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations.....	5
2.1.2. Tableau de variations des amortissements.....	5
2.1.3. Immobilisations incorporelles.....	5
2.1.3.1. Principaux mouvements.....	6
2.1.3.2. Frais d'établissement.....	6
2.1.3.3. Méthode d'amortissement.....	6
2.1.4. Immobilisations corporelles.....	7
2.1.4.1. Evaluation.....	7
2.1.4.2. Principaux mouvements.....	7
2.1.4.3. Crédit-bail.....	7
2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global.....	8
2.1.5. Immobilisations financières.....	8
2.1.5.1. Immobilisations financières principales.....	8
2.1.5.2. Immobilisations financières.....	8
2.1.6. Evaluation des stocks.....	8
2.1.7. Créances.....	9
2.1.8. Produits à recevoir (à détailler).....	9
2.1.9. Créances à recevoir (à détailler).....	9
2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets.....	10
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler).....	11
2.2. Passif	12
2.2.1. Fonds associatifs.....	12
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	13
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges.....	14
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	15
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi.....	16
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées.....	16
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées.....	17
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés.....	18

2.2.5.	Etat des dettes.....	18
2.2.6.	Charges à payer (à détailler).....	19
2.2.7.	Détail des fournisseurs et comptes rattachés :	19
2.2.8.	Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :	19
2.2.9.	Autres informations significatives.....	19
3.	Informations relatives au compte de résultat	20
3.1.	Compte de résultat.....	20
3.1.1.	Ventilation des produits d'exploitation	20
3.1.2.	Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	21
3.1.3.	Ventilation de l'effectif moyen des permanents.....	22
3.2.	Contributions volontaires en nature	22
3.3.	Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	22
3.4.	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	23
3.5.	Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative.....	23
3.6.	Tableau de suivi des legs	24
3.7.	Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre.....	24
3.8.	Engagements hors bilan	24
3.8.1.	Emprunt auprès des organismes bancaires	24
3.8.2.	Crédit-bail.....	25
3.8.3.	Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009	25
4.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	26
4.1.	Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	26
4.1.1.	Définition des missions sociales.....	26
4.1.2.	Définition des ressources collectées auprès du public.....	26
4.1.3.	Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public	26
4.1.4.	CER (Compte d'Emploi des Ressources)	26
4.1.5.	Règle d'affectation des coûts directs et indirects.....	28
4.1.6.	Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	29
4.1.7.	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.....	29
4.1.8.	Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	29
4.1.9.	Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	30

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Un nouveau règlement intérieur proposé par la Fédération a été soumis aux membres du Conseil d'Administration en date du 03 juillet 2009 et a été adopté à l'unanimité.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.
Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	0		0	0
Immobilisations corporelles	404		404	0
Immobilisations financières	47914	2995	5360	45549
TOTAL	48318	2995	5764	45549

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations de dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	404		404	0
Immobilisations corporelles	34013	6586	5360	35239
TOTAL	34417	6586	5764	35239

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Pas de mouvement significatif

2.1.3.2. Frais d'établissement

Aucun frais.

2.1.3.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciel	Linéaire	3
Terrain	-	-
Bâtiment structure	}	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25
Bâtiment façade & ravalement	}	15
Bâtiment chauffage		15
Bâtiment plomberie & électricité	}	25
Bâtiment menuiseries extérieures		25
Bâtiment ascenseur	}	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15
Aménagement & agencements des bureaux	}	10
Aménagement des bureaux chauffage		15
Aménagement des bureaux plomberie		25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	}	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol		15
Matériel de Bureau		3
Matériel de Transport		4
Conteneurs		3
Matériel Informatique		3
Mobilier de Bureau		5

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1. Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont :

- *compris dans le coût d'entrée des immobilisations.*

2.1.4.2. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

nature de l'immobilisation	Montant en euros	
	Investissements directs	Crédit Bail
Copieur Konica	2995	

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

-
-
-

2.1.4.3. Crédit-bail

	Terrains	Contructions	Installations matériels	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements:					
Cumuls exercice					
Dotations de l'exercice					
Total	0	0	0	0	0

2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global

2.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.5.1. Principaux mouvements

Pas de mouvements significatifs.

2.1.5.2. Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts				0

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	8277	8277	
Autres	28847	28847	
Charges constatées d'avance	1736	1736	
TOTAL	38860	38860	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Produits à recevoir (à détailler)

- Subventions communales pour 386 euros
- Subvention "Verre" 2009 du SDEDM pour 13 000 euros
-

2.1.9. Créances à recevoir (à détailler)

- ILCP (plaquette Saint-Dizier annonceurs) pour 6 122 €
- Origink Sa lots de cartouches pour 714,85 €
- EBP lots de cartouches pour 1 440,30 €

2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

	Nature des Placements	Valeur comptable au portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	Values (+) réalisées
Compte : 5030	ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060	OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations					
Compte : 5070	BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A					
Compte : 5080	AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fonds Communs Monétaires	63 171,99	63172,01		0,02	
Autres : (A détailler)						
TOTAL		63 171,99	63172,01		0,02	

CN°517	Montants au 31 décembre
Livret association CIC	73736,69
Compte Epargne sur Livret CIC	973,03
Compte à terme taux progressif CIC	109005,9
Compte sur livret CA	10
Livret A sur CA	5329,69
TOTAL	189055,31

2.1.1.1. Charges constatées d'avance (à détailler)

- Abonnement JHM pour 247,50 e
- Maintenance imprimante laser pour 166,19 €
- Boissons repas Villiers en Lieu pour 123,84€
- Abonnement revue Médecine Palliative pour 167 €
- MMA assurance Comité pour 394 €
- MMA assurance voiture pour 145,25 €
- Chèques Déjeuner pour 80 €
- IFS enveloppes non utilisées 412,23 €

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) - EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2008	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2009 (4)	Observations
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0	
10650000 - Fonds de réserve générale	276313	12526		263787	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				0	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				0	
10688100 - Fonds de réserve recherche				0	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				0	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)				0	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				0	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)					
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)	-12526		12526		Affectation du résultat : A- B+C=D
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
Total	263787	12526	12526	263787	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article

20 des statuts de la ligue,

10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds

statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

(3) Résultats antérieurs au 31/12/2008 non affectés

(4) Rapprocher les montants de la colonne d'avec la balance finale

JOINDRE LE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTATION

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- *l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,*
- *une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,*
- *une évaluation fiable du montant de l'obligation.*

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions
Rubriques	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		CN° : -151100 -151600 -151800	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
			Provisions devenues sans objet BILAN CN°110000			
1. Provisions réglées					0	
2. Provisions pour risques	4054		250		3804	Age estimé de départ à la retraite 63 ans
3.					0	
4.					0	
5. Provisions pour charges					0	
6.					0	
7.					0	
8.	TOTAL	4054	0	250	0	3804

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total (1)
Indemnité de départ à la retraite	3804		3804
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			0

Dont engagements contractés au profit des dirigeants

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrés par des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)	Ressources	
						Année	Montant
Subvention (1)							
TOTAL							

(1) A regrouper le cas échéants

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Affectation initiale (1)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D
Ressources						
Dons manuels						
Legs et donations						
TOTAL						
sous-total						

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18340	18340		
Dettes fiscales et sociales	11510	11510		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	93082	93082		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	122932	122932	0	0

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

- 2.2.6. Charges à payer
 - Charges à payer autres :
 - *Subvention au Centre Hospitalier de Chaumont pour 10 943 €*
 - *Subvention au Centre Hospitalier de Saint-Dizier pour 72 638 €*
 - *Notes de frais pour 418,08 €*
 - *Aide à malade pour 400 €*
 - Charges à payer recherche au BN :
 - *Opération Leclerc 2009 pour 3 683,48 €*
 - Charges à payer recherche à d'autres Comités :
 - *CD 68 : CCIR-GE subvention Bronowicki pour 5 000 €*

- 2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :
 - *Comptes fournisseurs pour 5 230,06 €*
 - *Comptes factures non parvenues pour 12 919,69 €*
 - *Avoirs à recevoir pour 2 510,67 €*

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

- *Organismes sociaux*
 - URSSAF : 2 546 €*
 - ASSEDIC : 847 €*
 - Caisse de retraite : 1 222 €*
 - Caisse de prévoyance*
 - Mutuelle*
- *Taxes dues sur les rémunérations*
 - Taxe sur les salaires : 0*
 - Formation professionnelle : 285,18 €*
- *Dettes concernant les congés payés*
 - Dettes congés à payer : 5 798 €*
 - Provisions charges sociales s/dettes congés à payer : 812 €*

2.2.9. Autres informations significatives

3. Informations relatives au compte de résultat
3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

<i>Tableau de répartition des produits d'exploitation</i>	<i>Montant</i>
<i>Ressources propres (ventes, prestations de services....)</i>	<i>158 509 €</i>
<i>Subventions</i>	<i>27 226 €</i>
<i>Cotisations</i>	<i>33 248 €</i>
<i>Dons</i>	<i>172 170 €</i>

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

A	B	C	D
Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en termes monétaires (2)

ADMINISTRATEURS ELUS			
23			
Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"			
1	196	0,12	2593,08
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.			
BENEVOLES DE TERRAIN			
			0,00
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.			
25	276	0,17	3 651,48
2	50	0,03	661,50
530	21 000	12,77	277 830,00
40	500	0,30	6 615,00
1	50	0,03	661,50
TOTAUX			
599	22 072	13,42	292 012,56

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 1 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIIC et demi taux horaire=13,23 € (équivalent temps plein x13,23 €)

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A	B	C
	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	2	3640	2
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Bénévolat	22 072 h x 13,23 €	292013
Dons en nature		857,89
	TOTAL	292870,89

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

*L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8.
L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.*

**3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées :
nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)**

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre d'heures DIF acquises :

- Didier CONART : 120 heures
- Christine BREUILLET : 120 heures

Nombre d'heures DIF non effectuées :

- Didier CONART : 120 heures
- Christine BREUILLET : 103 heures

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

A n'utiliser que pour les dossiers soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconnus d'utilité publique

Description	Montant	Date de l'acceptation
TOTAL	0	

3.6. Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Legs et donations reçus (encaissement)	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
TOTAL	0	0	0	0	0

Tableaux divers :

Successions en cours de réalisation.

Ceci ne concerne que les comités reconnus d'utilité publique ou assimilés.

3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Sorties vendues	Stockés	Solde (stock final)
					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL	0	0	0	0	0

3.8. Engagements hors bilan

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N, l'engagement envers les organismes bancaires s'éleve à la somme de :
Se décomposant comme suit :

- capital restant dû
- intérêts restants dus

3.8.2. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 an au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle					
-a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4 156.

Signature du président du Comité Départemental :

NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001. Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8 €.

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.»

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

- Pas de fait significatif

4.1.4. CER (Compte d'Emploi des Ressources) (tableau ci-après)

COMITÉ DE HAUTE-MARNE - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

Synthèse du compte d'emploi des ressources

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	RESSOURCES	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (3)	Emplois de 2009 = compte de résultat(1)	EMPLOIS
					1-MISSIONS SOCIALES
					1.1 Réalisation en France
					Actions réalisées directement
					Versements à d'autres organismes agissant en France
					1.2 Réalisées à l'étranger
					Actions réalisées directement
					Versements à un organisme central ou d'autres organismes
					2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
					2.1 Frais d'appel à la générosité du public
					2.2 Frais de recherche des autres fonds privés
					2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
					3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
					1.1 Réalisation en France
					Actions réalisées directement
					Versements à d'autres organismes agissant en France
					1.2 Réalisées à l'étranger
					Actions réalisées directement
					Versements à un organisme central ou d'autres organismes
					2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
					2.1 Frais d'appel à la générosité du public
					2.2 Frais de recherche des autres fonds privés
					2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
					3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
					1.1 Réalisation en France
					Actions réalisées directement
					Versements à d'autres organismes agissant en France
					1.2 Réalisées à l'étranger
					Actions réalisées directement
					Versements à un organisme central ou d'autres organismes
					1- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT
					493348,91
					II- DOTATIONS AUX PROVISIONS
					0,00
					III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES
					0,00
					IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE
					0,00
					V- TOTAL GENERAL
					493348,91
					V- Part acqui, immob, bruttes de l'Exe financées par les ressources coll. app. public
					2994,60
					Immobilisations financées
					826,29
					VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public
					438408,93
					après du public.
					VI- Total des emplois financés par les ressources collectées
					438408,93
					PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES
					163822,67
					EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
					4312,98
					Bénévolat
					287699,58
					Prestations en nature
					857,89
					Dons en nature
					292012,56
					Prestations en nature
					0,00
					857,89

4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Aides aux malades	5,50 %
- Information - Prévention – Dépistage	11,00 %
- Formation	7,50 %
- Recherche	1,00 %
- Communication	2,50 %
- Frais d'appel aux dons & legs	15,00 %
- Manifestations	30,00 %
- Récupération	10,50 %
- Frais de fonctionnement des services administratifs	17,00 %

4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation à neutraliser
03/03/2009	Copieur Konica 7235	2994,6			2994,6	826,29

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à 233 333 € et a été validé par le CA du 18 décembre 2009.

4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par le tiers financeurs.